



Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Communautaire du 31 Janvier 2024

***Publication le 7 février 2024 Sur le site internet www.bresselouhannaiseintercom.fr
Consultables au siège de la CC Bresse Louhannaise Intercom' 1 place Saint-Jean à Louhans***

C2024-01 Décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire
Dont acte

C2024-02 Acquisition de terrain pour la mise en place d'un système de surpression d'eau potable sur la commune du Miroir
Adoptée à l'unanimité

C2024-03 Avenant n°1 à la convention de fourniture d'eau potable avec le Syndicat de distribution d'eau potable Bresse Suran Revermont
Adoptée à l'unanimité

C2024-04 Arrêté d'autorisation de déversement des eaux usées non domestiques de l'établissement PRODIA-BRESSE dans le réseau public d'eaux usées de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'
Adoptée à l'unanimité

C2024-05 Construction d'une salle de sport intercommunale à Branges – Modification de l'Avant-Projet-définitif
Adoptée à l'unanimité

C2024-06 Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une salle de sport intercommunale à Branges – Validation du forfait définitif de rémunération au vu de l'APD
Adoptée à l'unanimité

C2024-07 Projet salle multisport intercommunale à Branges - Demande de financement DETR/DSIL 2024 et auprès du Conseil départemental au titre de l'appel à projets territoires 2024
Adoptée à l'unanimité

C2024-08 Participation financière aux classes ULIS des communes extérieures – communes de Lons Le Saunier et Saint Germain du Bois – année scolaire 2022-2023
Adoptée à l'unanimité

C2024-09 Participation de Bresse Louhannaise Intercom' au RASED de la circonscription de Tournus

Adoptée à l'unanimité

C2024-10 Création d'emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Adoptée à l'unanimité

C2024-11 Modification du tableau des effectifs

Adoptée à l'unanimité

C2024-12 Approbation du montant prévisionnel des attributions de compensation

Adoptée à l'unanimité

C2024-13 Fixation du lieu du prochain Conseil Communautaire

Adoptée à l'unanimité

Louhans, le 5 février 2024

Le Secrétaire de Séance
Mickaël CHEVREY



Le Président,
Anthony VADOT

